Communiqué de presse



Paris, le 28 octobre 2019

Comment assurer la pérennité de son entreprise ou sécuriser l'avenir de sa famille ?

Swiss Life lance sa gamme prévoyance 100 % digitale, une première sur le marché.

Swiss Life, en tant qu'acteur spécialisé du marché de la prévoyance, accompagne, depuis de nombreuses années, les chefs d'entreprise et les particuliers dans la protection de leur patrimoine professionnel et de leur famille. Afin d'être toujours plus proche de leurs attentes, Swiss Life a repensé sa gamme prévoyance qui permet notamment d'assurer la pérennité d'une entreprise ou de sécuriser l'avenir de ses proches. Ainsi, au travers de trois nouvelles offres 100 % digitales, Swiss Life aide ses clients à faire face aux aléas de vie en toute sérénité et confiance financière. #ComprendrePourDécider #VivrePlusConfiant #YourLife

Des solutions de prévoyance sur mesure pour assurer l'avenir d'une entreprise

1) Protéger les associés d'une structure en cas de décès d'un autre associé avec SwissLife Garantie Associés +

Avec ce contrat, Swiss Life permet à des associés de protéger leur structure. En cas de décès de l'un d'eux, les associés bénéficiaires se verront verser un capital pour racheter les parts du défunt à ses ayants droit. Ainsi, ils pourront conserver le contrôle de leur entreprise.

SwissLife Garantie Associés +, c'est :

- une offre qui concerne les entreprises ayant au moins deux associés ;
- une offre à laquelle plusieurs associés peuvent souscrire avec un capital égal à la valeur de leurs parts, ou la mise en place d'un pacte d'associés ou d'une clause d'agrément ;
- une mise en place sur simple adhésion et questionnaire de santé⁽¹⁾ remplis en ligne;
- un montant de capital décès pouvant aller jusqu'à 50 millions d'euros ;
- une périodicité au choix pour le paiement des cotisations (au mois, au trimestre, au semestre ou à l'année) ;
- une gestion de la succession facilitée.

2) Faire face à la disparition d'un homme clé avec SwissLife Homme Clé +

Avec ce contrat, Swiss Life protège la pérennité des entreprises. Si l'homme clé d'une société disparaît ou se retrouve en invalidité, la structure bénéficiaire recevra un capital pour maintenir l'équilibre, compenser une perte du chiffre d'affaires, se réorganiser ou relancer l'activité.

SwissLife Homme Clé +, c'est :

 une offre complète, accessible à toute entreprise soumise au régime des bénéfices industriels et commerciaux ou à l'impôt sur les sociétés;

⁽¹⁾ La déclaration médicale est allégée jusqu'à 400 000 euros pour les moins de 46 ans.

- une mise en place sur simple adhésion et questionnaire de santé⁽²⁾ remplis en ligne;
- un montant de capital décès pouvant aller jusqu'à 50 millions d'euros ;
- des cotisations déductibles de l'exercice en cours ;
- un capital invalidité permanente et totale (IPT) pouvant aller jusqu'à 5 millions d'euros ;
- des indemnités journalières en cas d'incapacité temporaire de travail (ITT) pouvant atteindre
 1 000 euros par jour ;
- un rachat possible de certaines exclusions liées à des sports à risque, pratiqués en amateur.

À noter que ces deux contrats sont complémentaires et qu'ils peuvent êtres souscrits ensemble ou séparément.

Une solution de prévoyance pour sécuriser l'avenir de ses proches

Préparer l'avenir de ses proches avec SwissLife Prévoyance Particuliers +

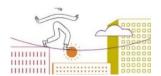
Swiss Life propose, avec ce contrat, une protection contre les aléas de vie. Il permet de préserver ses proches et leur patrimoine. En cas de décès ou de perte totale et irréversible d'autonomie, le ou les bénéficiaires choisis disposeront d'un capital les mettant à l'abri tout en maintenant l'intégrité de leur patrimoine.

SwissLife Prévoyance Particuliers +, c'est :

- une offre complète et sur mesure avec des garanties à la carte pour protéger sa famille ;
- une mise en place sur simple adhésion et questionnaire de santé⁽³⁾ remplis en ligne ;
- un ou plusieurs bénéficiaires choisis ;
- un montant de capital décès pouvant aller jusqu'à 50 millions d'euros ;
- des options complémentaires telles que la couverture de la pratique d'un sport extrême ou une garantie jusqu'à 1 000 euros par jour à la suite d'une invalidité permanente totale ;
- des cotisations calculées en fonction des critères propres au contractant et réglées selon une périodicité choisie (au mois, au trimestre, au semestre ou à l'année).

À propos de Swiss Life

Swiss Life est un acteur référent en assurance et gestion de patrimoine, avec un positionnement reconnu d'assureur gestion privée. Notre approche est globale en banque privée, gestion financière, ainsi qu'en santé, prévoyance et dommages. Une approche globale, parce que l'essence de notre métier est d'accompagner chaque parcours de vie, privé et professionnel, et de construire chaque jour une relation durable avec chacun de nos clients, particuliers comme entreprises. Notre conseil personnalisé, fondé sur la proximité et la confiance mutuelle, éclaire nos clients afin de leur permettre de faire leurs propres choix et d'être pleinement acteurs de leur vie, à chacune de ses étapes. En agissant ainsi de manière responsable, Swiss Life assure un rôle sociétal, source de fierté pour ses collaborateurs et ses forces de vente. www.swisslife.fr



Film d'entreprise de Swiss Life

Contacts presse :

Swiss Life Véronique Eriaud 06 18 64 33 19 veronique.eriaud@swisslife.fr Agence Oxygen
Taline Sarkissian
01 41 11 37 70
taline@oxygen-rp.com

Pascale Nesci 06 33 97 35 69 pascale.nesci@swisslife.fr

(2) La déclaration médicale est allégée jusqu'à 400 000 euros pour les moins de 46 ans. (3) ld.